

Inter Caux Vexin

#4
MAG

JUIN 2024

L'INFO DE VOTRE TERRITOIRE



DOSSIER

PARTEZ À LA DÉCOUVERTE DE VOTRE TERRITOIRE

GRAND ANGLE

LES MÉTIERS DE LA CCICV : REJOIGNEZ NOS ÉQUIPES !

EDITO

Mesdames et Messieurs,

Notre Communauté de Communes est riche d'un patrimoine naturel et culturel, qui constitue une véritable source de fierté pour nous tous, comme en témoigne la récente sélection du village de Ry pour représenter la Normandie dans l'émission « le village préféré des français ».

Nous avons la chance de vivre dans un environnement préservé, où la nature offre une multitude de possibilités de loisirs et de détente. C'est pourquoi, un important travail a été mené dans la mise en valeur de nos sentiers de randonnée, afin de permettre à chacun de partir à la découverte de notre territoire dans les meilleures conditions, qu'il soit touriste, randonneur chevronné ou simplement à la recherche d'une sortie familiale.



Eric HERBET
Président

Notre territoire est en constante évolution et doit faire face à de nombreux défis, qu'il s'agisse de la préservation de notre cadre de vie, de l'environnement, de l'aménagement du territoire ou encore de la gestion des déchets. Pour relever ces défis, nous pouvons compter sur des outils tels que le plan local d'urbanisme intercommunal qui nous permet de planifier et de maîtriser le développement de notre territoire à une échelle d'un vingtaine d'années. Afin de respecter la loi, nous nous engageons en faveur du tri des biodéchets à la source, en mettant à disposition gratuitement un composteur à l'ensemble des foyers qui en feront la demande.

Dans ce magazine et au regard de l'actualité, nous évoquerons également l'Europe à travers notamment le Fonds Européen LEADER, destiné à dynamiser les territoires ruraux avec des projets innovants et porteurs d'avenir. Dans un contexte où l'Union Européenne fait face à des défis majeurs, ces fonds jouent un rôle essentiel en soutenant des acteurs et projets locaux.

La Communauté de Communes est également un employeur important du territoire qui emploie 65 agents, des agents qui sont au service des habitants avec professionnalisme et dévouement. Garants du bon fonctionnement de nos services publics, ils contribuent chaque jour à améliorer notre qualité de vie. En tant qu'employeur responsable, la Communauté de Communes se soucie du bien-être de ses collaborateurs et s'efforce de leur offrir un

environnement de travail stimulant et épanouissant.

Ensemble, nous pouvons faire de notre territoire un lieu où il fait bon vivre, où chacun peut s'épanouir et trouver sa place.

Je vous laisse découvrir ce nouveau magazine et vous souhaite une excellente (re)découverte de notre territoire et de ses richesses.

P.3 à 5 Dossier

Partez à la découverte de votre territoire

P.6 à 7 Grand angle

Les métiers de la CCICV

P.8 à 9 Focus

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
L'Europe au plus près des territoires

P.10 Environnement

Le compostage des biodéchets

P.11 Actus



UN TERRITOIRE, 64 COMMUNES

Anceaumeville • Les Authieux-Ratiéville
• Auzouville-sur-Ry • Beaumont-le-Hareng • Bierville • Blainville-Crevon
• Bois d'Ennebourg • Bois-Guilbert
• Bois-Hérault • Bois l'Evêque • Boissay • Bosc-Bordel • Bosc-Edeline • Bosc-Guépard-Saint-Adrien • Bosc-le-Hard • Buchy • Cailly • Catenay • Claville-Motteville • Clères • Cottévrard • Elbeuf-sur-Andelle • Ernemont-sur-Buchy • Eslettes • Esteville • Fontaine-le-Bourg • Fresne-le-Plan • Fresquiennes • Frichemesnil • Grainville-sur-Ry • Grigneuseville • Grugny • Héronnelles • La Houssaye-Béranger • La Rue-Saint-Pierre • La Vaupalière • La Vieux-Rue • Le Bocasse • Longuerue • Martainville-Epreville • Mesnil-Raoul • Mont-Cauvaire • Montigny • Montville • Morgny-la-Pommeraye • Pierreval • Pissy-Pôville • Préaux • Quincampoix • Rebets • Roumare • Ry • Servaville-Salmonville • Sierville • Saint-Aignan-sur-Ry • Saint-André-sur-Cailly • Saint-Denis-le-Thibault • Saint-Georges-sur-Fontaine • Saint-Germain-des-Essourts • Saint-Germain-sous-Cailly • Saint-Jean-du-Cardonnay • Sainte-Croix-sur-Buchy • Vieux-Manoir • Yquebeuf

Directeur de publication : Eric Herbet
Rédaction : Service communication
Conception/réalisation : Service communication
Photos/illustrations : Service communication - Macrovector / Freepik
Impression : Imprimerie SODIMPAL
Tirage : 23 650 exemplaires
N° ISSN : 2999-8786

Communauté de communes Inter Caux Vexin
Siège social
252, route de Rouen
76750 Buchy
Tél. : 02 35 34 73 74
www.intercauxvexin.fr

PARTEZ À LA DÉCOUVERTE DE VOTRE TERRITOIRE

Le territoire Inter Caux Vexin vous offre une campagne préservée idéale pour se ressourcer, pratiquer des activités de pleine nature ou goûter les multiples saveurs de notre terroir. Niché entre vallées verdoyantes et plateaux agricoles, notre territoire regorge de trésors à explorer pour les promeneurs avides de découvertes authentiques.

Et si vous profitez des beaux jours pour (re)découvrir le territoire Inter Caux Vexin ?

Les amateurs de nature seront comblés par la diversité de nos paysages : les sentiers de randonnée serpentent à travers les cultures et les vergers en fleurs et les vallées offrent des points de vue imprenables sur la campagne environnante. Pourquoi ne pas vous aventurer dans les forêts mystérieuses qui abritent une faune et une flore variées, dont certaines espèces rares et protégées.

Le territoire est également une terre de jardins : à l'anglaise, créatifs, romantiques ou parsemés de sculptures, nos parcs et jardins allient plaisir des sens et découverte botanique.

Les passionnés d'histoire pourront découvrir les vestiges du passé, visiter nos musées et flâner dans les villages

fleuris, où l'artisanat et les traditions locales perdurent.

Amateurs de sensations fortes, nos parcs de loisirs n'attendent plus que vous pour partager des moments d'amusement en famille ou entre amis.

Les gastronomes ne seront pas en reste, avec une multitude de produits du terroir à déguster : viandes, fromages, produits à base de pommes, etc. Chaussez vos bottes et partez cueillir vos fruits et légumes directement dans les fermes maraîchères. Enfin, les marchés locaux regorgent de délices à savourer, tandis que les restaurants traditionnels invitent à découvrir une cuisine régionale et généreuse.

**NORMANDIE
CAUX VEXIN**
OFFICE DE TOURISME

L'OFFICE DE TOURISME, LA PORTE D'ENTRÉE PRIVILÉGIÉE POUR PROFITER AU MIEUX DE VOTRE TERRITOIRE

Faites le plein de bonne humeur en poussant la porte de l'Office de Tourisme. Notre équipe dynamique et passionnée partage avec vous leurs idées de sorties et leurs coups de coeur pour (re)découvrir le territoire.

Retrouvez également toutes les informations touristiques sur l'une de nos trois bornes d'informations implantées à Clères (Parc de Clères), Montville (Base de de loisirs) et Martainville-Epreville (face au Château-Musée).



L'Office de tourisme est un « établissement public à caractère industriel et commercial ». Il est financé par la Communauté de communes par le biais d'une subvention de fonctionnement annuelle et de la taxe de séjour communautaire.

Découvrez les temps forts qui font vibrer Inter Caux Vexin en consultant l'agenda des manifestations



www.normandie-caux-vexin.com/fr/evenements



OT NORMANDIE CAUX VEXIN

42 Place du Général de Gaulle - 76750 BUCHY
Ouvert du lundi au samedi de 9h30 à 12h30
et de 14h à 17h30

02 35 23 19 90

contact@normandie-caux-vexin.com

www.normandie-caux-vexin.com

Vous êtes propriétaire d'un hébergement touristique ?

Vous avez l'obligation de déclarer votre activité en mairie. Une taxe de séjour est en place sur le territoire Inter Caux Vexin, retrouvez toutes les informations sur vos démarches obligatoires sur intercauxvexin.taxesejour.fr ou contactez les services de la Communauté de Communes au 02 35 23 13 37.

La randonnée

La Communauté de Communes mène depuis plusieurs années un travail de recensement des chemins de randonnée du territoire. En parallèle, une réflexion globale a été initiée sur le devenir des itinéraires et les méthodes d'entretien et de balisage.

En s'appuyant sur les expertises techniques du Département de Seine-Maritime et sur la connaissance des acteurs locaux de la randonnée, la Communauté de Communes a défini le Schéma Inter Caux Vexin de la Randonnée.



250

km d'itinéraires balisés

20

boucles de randonnée

1

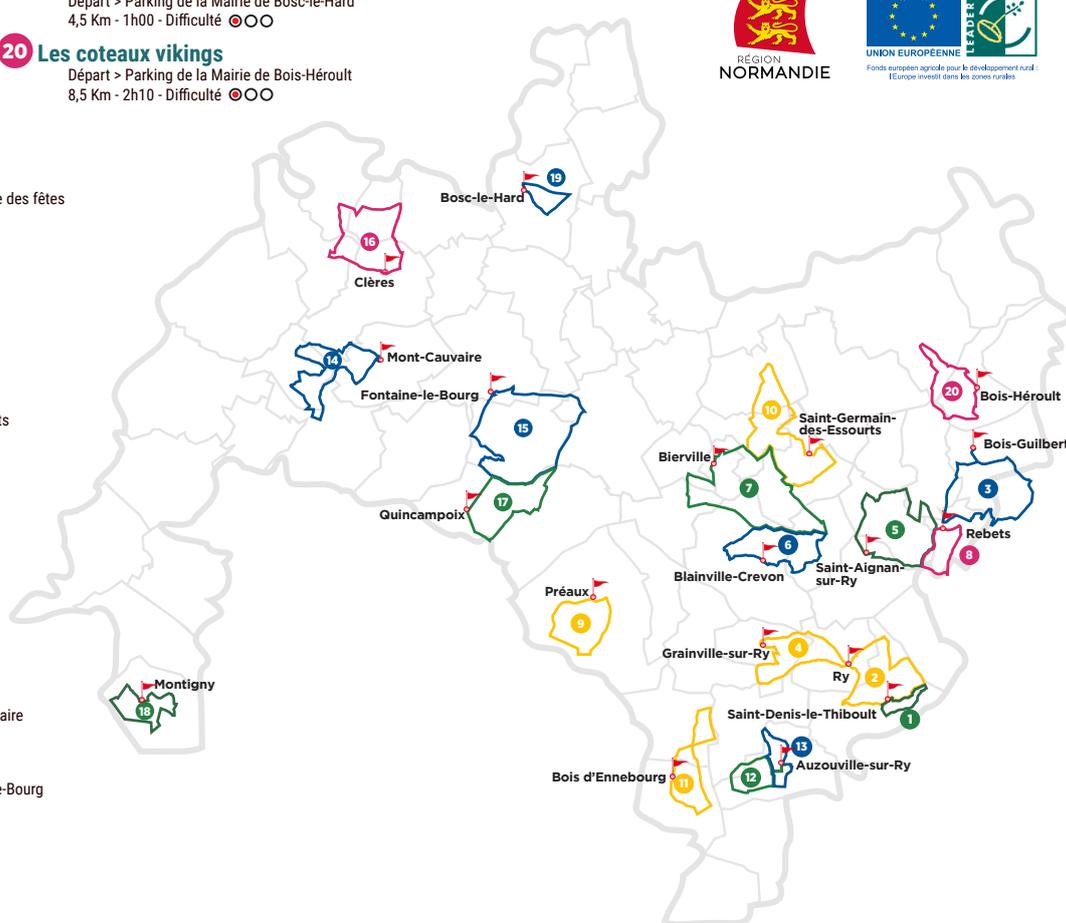
sentier de Grande Randonnée (GR210)

A pied ou en VTT, sillonnez les itinéraires du territoire

- 1 La chapelle Saint Laurian**
Départ > Eglise de Saint-Denis-le-Thibout
4,5 Km - 1h15 - Difficulté ●○○
- 2 Au Pays d'Emma Bovary**
Départ > Place Flaubert à Ry
10 Km - 2h30 - Difficulté ●○○
- 3 Dans les bois...**
Départ > Mairie de Bois-Guilbert
12,5 Km - 3h00 - Difficulté ●○○
- 4 Le circuit des écoliers**
Départ > Mairie de Grainville-sur-Ry
10,5 Km - 2h30 - Difficulté ●○○
- 5 La croix du Thil**
Départ > Mairie de Saint-Aignan-sur-Ry
11,5 Km - 3h00 - Difficulté ●○○
- 6 Le circuit du Crevon**
Départ > Collégiale de Blainville-Crevon
10 Km - 2h30 - Difficulté ●○○
- 7 Le circuit des châteaux**
Départ > Château de Bierville, près de la salle des fêtes
16 Km - 4h00 - Difficulté ●○○
- 8 La vallée de l'Héronnelles**
Départ > Eglise de Rebets
5,5 Km - 1h25 - Difficulté ●○○
- 9 Le trou de Rouen**
Départ > Eglise de Préaux
7,5 Km - 2h00 - Difficulté ●○○
- 10 Le circuit de l'eau**
Départ > Maire de Saint-Germain-des-Essourts
15,5 Km - 4h00 - Difficulté ●○○
- 11 Le petit patrimoine**
Départ > Mairie de Bois d'Ennebourg
10 Km - 2h30 - Difficulté ●○○
- 12 Le dîmage**
Départ > Ecole d'Auzouville-sur-Ry
6 Km - 1h30 - Difficulté ●○○
- 13 La sente aux pinchons**
Départ > Ecole d'Auzouville-sur-Ry
6 Km - 1h30 - Difficulté ●○○
- 14 Le double four à pain**
Départ > Ferme du Four à Pain de Mont-Cauvaire
14,5 Km - 3h45 - Difficulté ●○○
- 15 Dans bois et plaines**
Départ > Espace de la Roselière à Fontaine-le-Bourg
14,5 Km - 3h45 - Difficulté ●○○
- 16 Autour du Chasse-Marée**
Départ > Rue du Marche-pied de la rivière à Clères
10 Km - 2h30 - Difficulté ●○○
- 17 Le bois de la Ventelette**
Départ > Au pied du château d'eau dans la forêt de la Mulette
10 Km - 2h30 - Difficulté ●○○
- 18 Sur la piste du loup**
Départ > Eglise de Montigny
9,5 Km - 2h20 - Difficulté ●○○
- 19 Plaine rue Vilaine**
Départ > Parking de la Mairie de Bosc-le-Hard
4,5 Km - 1h00 - Difficulté ●○○
- 20 Les coteaux vikings**
Départ > Parking de la Mairie de Bois-Hérout
8,5 Km - 2h10 - Difficulté ●○○

Dans un second temps, les itinéraires du territoire présentant un intérêt sportif, patrimonial, environnemental ont été présentés au Département dans le but d'obtenir un classement de Niveau 2 au Plan départemental des Espaces Sites et Itinéraires (PDES). **Gage de qualité, ce classement permet de proposer des itinéraires d'intérêt aux randonneurs et, pour la collectivité, d'obtenir des aides pour le balisage et l'entretien des itinéraires.**

La dernière phase de la montée en gamme des itinéraires de randonnée a été amorcée dès 2023 grâce au soutien financier de l'Europe et de la Région Normandie au travers des fonds LEADER : des mobiliers de signalétique et d'interprétation du paysage, de la faune et de la flore vont progressivement voir le jour sur les itinéraires. L'occasion de découvrir le territoire tout en s'amusant !





rando.intercauxvexin.fr

RANDO

Inter Caux Vexin

Tous vos itinéraires en 1 clic !

Un site web pour préparer vos sorties
Une appli mobile pour randonner

L'application « Rando Inter Caux Vexin » est désormais téléchargeable sur vos smartphones et tablettes. Testez dès aujourd'hui votre nouveau guide de randonnée numérique !

Randonneur débutant ou expérimenté, cette application vous géolocalise en temps réel. Pas besoin de connexion à internet !

Téléchargez en un seul clic le parcours de votre choix avant le départ et accédez à toutes les informations embarquées sur votre mobile de n'importe quel endroit. Tout au long de la randonnée, retrouvez les points d'intérêts culturels et naturels ainsi que les services aux randonneurs.

Par la diversité de ses paysages, notre territoire offre un cadre idéal pour les activités de pleine nature. Grande randonnée ou promenade familiale, nos chemins se découvrent à pied, à VTT ou à cheval !

LE 
VILLAGE PRÉFÉRÉ
DES FRANÇAIS

Ry dans l'aventure « Le village préféré des français »

Le village de Ry représente cette année la Normandie dans la célèbre émission animée par Stéphane Bern... Verdict au mois de juin !

C'est avant tout l'occasion de redécouvrir ce charmant village de notre territoire ! Avec son charme authentique, sa Grande Rue commerçante traversée par la rivière le Crevon, son église au porche sculpté et ses maisons à colombages, Ry séduit par son ambiance chaleureuse.

Ry est aussi le théâtre éternel du célèbre roman de Gustave Flaubert avec des lieux incontournables : la maison des Delamare, l'étude de maître Guillaumin, la pharmacie Homais...

Suivez les pas d'Emma Bovary dans le centre-bourg avec le parcours numérique, découvrez les paysages de la vallée du Crevon grâce aux circuits de randonnée et découvrez les lieux emblématiques du roman de Flaubert avec le circuit cyclo-touristique « Promenade au Pays d'Emma Bovary »



LES SERVICES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

65 agents œuvrent, au quotidien, au service des habitants d'Inter Caux Vexin

La Communauté de Communes compte 65 agents répartis sur différents sites, ce qui fait d'elle un employeur important du territoire ! Elle rassemble de nombreux talents autour de métiers variés : administratif, urbanisme, services techniques, petite-enfance, développement du territoire... Les compétences recherchées sont multiples !



Rejoindre Inter Caux Vexin, c'est choisir un métier qui a du sens, où chaque action participe à offrir un service de qualité pour le bien vivre des 57 000 habitants de la Communauté de Communes.

Rencontre avec :



Jean-Jacques BOUTET
Vice-Président en charge des ressources humaines et du dialogue social
Maire de Bierville

Que diriez-vous à un candidat qui souhaite nous rejoindre ?

Rejoindre la fonction publique territoriale, c'est vouloir construire un parcours professionnel durable avec des perspectives de carrière, et de nombreuses possibilités d'évolution et de formation. En travaillant pour une collectivité territoriale, vous êtes au cœur de l'action publique et vous pouvez mesurer concrètement l'impact de votre travail. Cette mission qui a du sens est une source de motivation et d'épanouissement professionnel. En tant qu'élu, j'insiste beaucoup sur le sens de l'engagement des agents, c'est d'ailleurs une question que je pose systématiquement aux candidats lors de nos recrutements. Être agent au sein d'une collectivité territoriale, c'est représenter le service public. Cela implique un devoir d'exemplarité dans son activité professionnelle, mais aussi en dehors. C'est une responsabilité qui donne du sens à votre engagement et qui est pour moi primordiale.

Quels sont les atouts d'Inter Caux Vexin en tant qu'employeur, quels sont les moyens mis en œuvre ?

Inter Caux Vexin, c'est un territoire agréable à vivre comme le souligne ce magazine, mais aussi un territoire où il fait bon travailler. Nous accordons une attention particulière aux conditions de travail de nos agents avec par exemple la possibilité de faire du télétravail, le financement d'un contrat de prévoyance, de titres restaurants... Nous encourageons la formation des agents afin qu'ils évoluent dans leurs pratiques professionnelles, leur expertise, dans un souci constant d'adaptation aux besoins collectifs, ainsi qu'aux transformations écologiques, numériques, à l'évolution de la société... Inter Caux Vexin s'engage également à accompagner les personnes en situation de handicap dans leur parcours professionnel, dans leur intégration et leur épanouissement au sein de ses équipes.

Les métiers support

Comptable
Responsable des Ressources Humaines
Assistant-e de direction
Assistant-e administratif-ive
Chargé-e de communication
Juriste
Gestionnaire taxe de séjour



Les services techniques

Technicien-ne voirie
Assistant-e voirie
Agent d'accueil en déchetterie
Agent d'entretien



L'encadrement

Directeur-trice général des services
Responsable de pôle intercommunal
Responsable de service



L'urbanisme, la planification et le développement du territoire

Instructeur-trice du droit des sols
Assistant-e urbanisme
Chargé-e de mission planification
Chargé-e de mission mobilité
Chargé-e de mission développement économique
Chargé-e de mission développement durable
Chargé-e de mission Fonds Européens LEADER
Chargé-e de mission eau et assainissement



La petite enfance

Educateur-trice de jeunes enfants
Auxiliaire de puériculture
Assistant-e petite-enfance
Animateur-trice de Relais Petite-Enfance



Le sport

Maître nageur-euse sauveteur-euse
Surveillant-e de baignade
Agent d'accueil
Agent d'entretien
Agent de maintenance
Chargé-e de mission randonnée



Du CAP au Master, nous recrutons à tous niveaux de diplômes. Différents types de contrats sont proposés : stage, apprentissage, missions temporaires ou de longue durée. Au travers des formations et préparation au concours, nous accompagnons les agents contractuels vers la titularisation.

Nos métiers vous intéressent ? Rejoignez-nous !

Rendez vous sur notre site internet pour consulter nos offres d'emploi.
www.intercauxvexin.fr/fr/recrutement



LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Un outil commun pour aménager l'espace

Dans la continuité du Plan Local d'Urbanisme intercommunal 13 (PLUi13) couvrant les 13 communes du sud-est du territoire, la Communauté de Communes a lancé l'élaboration du PLUi51 qui couvrira les 51 communes restantes.

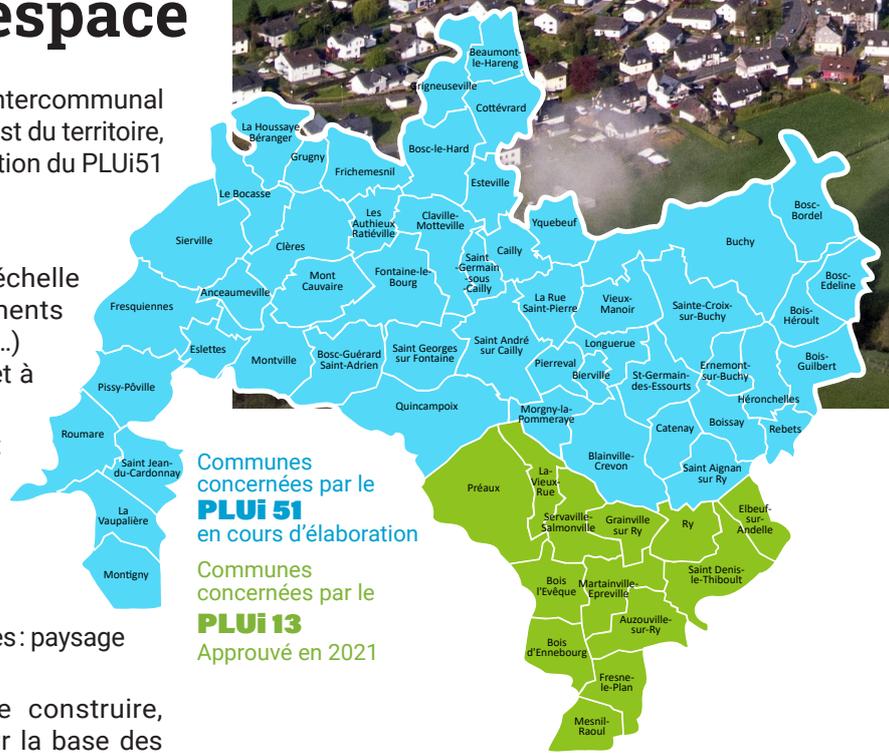
UN PLUI, C'EST QUOI ?

C'est un document d'urbanisme réalisé à l'échelle intercommunale qui remplacera les documents d'urbanisme existants (carte communale, PLU...) Le PLUi visera à la fois à simplifier les règles et à les harmoniser à l'échelle intercommunale.

Ainsi, il fixera pour les 51 communes concernées :

- Les règles précises d'occupation des sols (zones naturelles ou agricoles, zones de développement de l'habitat, zone à vocation économique...);
- Les règles de constructibilité ;
- La prise en compte de thématiques transversales : paysage et biodiversité, risques...

Les autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables...) seront instruites sur la base des règles inscrites dans le PLUi.



Le PLUi tiendra compte des spécificités de chaque commune tout en définissant les priorités en matière d'urbanisme, d'aménagement, de développement économique, de mobilité et d'environnement... et ce, sur l'ensemble de son périmètre.

LES GRANDES ÉTAPES :



LE DIAGNOSTIC Quelle est la situation actuelle ?

Un état des lieux du territoire pour mieux cerner les enjeux à prendre en compte.



LE PADD¹ Quel territoire voulons-nous pour demain ?

Une stratégie et des objectifs pour notre territoire pour les années à venir.



LE RÈGLEMENT, LE ZONAGE ET LES OAP² Comment atteindre nos objectifs ?

Définir de nouvelles règles applicables aux permis de construire par type de zones.



LA VALIDATION Qu'en pensent les partenaires et la population ?

- Arrêt du document
- Consultation des partenaires
- Approbation du document
- Enquête publique

2025 ENTRÉE EN VIGUEUR DU PLUi51

¹Projet d'Aménagement et de Développement Durable

²Orientations d'Aménagement et de Programmation

Participez à la concertation !

Pendant toute la durée de la procédure, l'ensemble des personnes intéressées est invité à s'exprimer. Esthétique des clôtures, des constructions, prise en compte d'une problématique environnementale, partage d'une vision du développement du territoire... Vous avez la possibilité de nous transmettre vos remarques et observations :

- Via le registre mis à disposition dans votre mairie,
- En remplissant le formulaire en ligne sur notre site internet www.intercauxvexin.fr
- Par courrier adressé au Président de la Communauté de Communes Inter Caux Vexin, 190 route du Château, 76116 Martainville-Epreville.



DÉVELOPPEMENT

LOCAL

L'Europe s'engage
au plus près des
territoires et des
citoyens**L'attribution de fonds
européen se décide
au niveau local**

Sur le territoire de la Communauté de Communes, ce sont 17 projets qui ont pu voir le jour grâce au Fonds Européen LEADER*, pour une enveloppe totale d'aides de près d'1 million d'euros depuis 2016.

Le programme européen LEADER est la réponse de l'Union européenne pour soutenir davantage les territoires ruraux. Financé par le FEADER*, il aborde de nombreuses thématiques choisies localement autour d'une stratégie de développement commune et répondant aux besoins du territoire.

QUI DÉCIDE D'ATTRIBUER CES AIDES ?

Géré par la région Normandie, le programme est piloté par le «Groupe d'Action Locale de Seine en Bray» qui réunit des représentants publics (élus) et privés (associations, entreprises) de la Communauté de Communes Inter Caux Vexin et du PETR du Pays de Bray. Ce groupe examine et sélectionne les projets qui pourront être soutenus au travers de LEADER.

QUI PEUT SOLLICITER UNE AIDE DU PROGRAMME ?

Tout porteur de projet du territoire peut présenter une demande de subvention, qu'il soit public, privé ou associatif. Sous réserve de s'inscrire dans la stratégie de développement du territoire détaillée sur notre site internet : www.intercauxvexin.fr/fr/leader

**Leader 2023-2027 :
1,8 millions d'euros pour soutenir
les projets de nos territoires**

Vous portez un projet au sein de votre entreprise, collectivité ou association. Vous estimez que ce projet est bénéfique pour votre territoire, son économie, la qualité de vie et ses citoyens ?

Candidatez !

Culture, patrimoine, développement urbain et rural, mobilité, aménagement des espaces de vie, de santé, etc. Les fonds européens financent de nombreux projets pour améliorer le quotidien des citoyens et notamment leur cadre de vie ! Acteur incontournable du développement local, elle offre aux collectivités des sources de financement pour mener à bien leurs projets.

**Commune de Fontaine-le-Bourg**

Création d'un lieu de vie et de services au cœur de la commune

**Commune de Quincampoix**

Réhabilitation du pressoir : salle dédiée aux activités culturelles

**Etablissement public départemental de Grugny**

« L'autre lieu »
Lieu de création, de mémoire et de diffusion artistique

**Commune d'Yquebeuf**

« Micro-Folie »
Musée numérique, espace de vie, de convivialité et d'échanges



Centre Abbé Pierre Emmaüs
Espace street art

LE COMPOSTAGE DES BIODÉCHETS

Un geste à la portée de tous

En 2024, conformément à la loi AGEC, le tri à la source des biodéchets est généralisé et devient obligatoire. Pour répondre à cette obligation, la CCICV met à votre disposition des composteurs*.

Vous disposez d'un jardin ou d'un espace suffisant ? Composter chez soi ses déchets de cuisine et ses déchets de jardin, c'est possible et bénéfique pour le jardin et l'environnement !

Pour effectuer votre demande de composteur*, rendez-vous sur notre site internet ou contactez le 02.35.34.73.74

+ D'INFOS



Le compostage est un processus naturel de décomposition des matières organiques par des micro-organismes du sol.

Composter permet de :

- > **Produire un amendement sain** pour votre jardin et votre potager : le compost apporte les éléments nutritifs nécessaires à votre sol qui a tendance à s'épuiser au cours du temps.
- > **Détourner de nos poubelles** des quantités de déchets qui, sinon, doivent être collectés, transportés et traités.
- > **Limiter les déplacements** en déchetteries, le remplissage des sacs ou bacs de collecte de déchets verts.



Pour un bon compost sans odeur pensez à mélanger régulièrement vos déchets

* Disponibles au second semestre 2024.

MÉMO TRI des biodéchets

DÉCHETS BIODÉGRADABLES DE CUISINE ET DE JARDIN

Je peux mettre

Déchets humides
(matières vertes comme épluchures de fruits et légumes, fleurs coupées)

Déchets secs
(coquilles de fruits secs concassés)

Marc de café

Tontes de gazon

Coquilles d'oeuf concassées
Sachets de thé
(sans agrafes)

Feuilles mortes et brindilles

Carton brun et papier journal non coloré

(en petite quantité et découpés)

+ **En quantité modérée :**

Restes alimentaires
(en petits morceaux)
Agrumes découpés

Viande et poisson
(en petits morceaux)

Je ne peux pas mettre

Litière d'animaux domestiques

Gros noyaux

Mégots de cigarette

Viande et poisson
(en grosse quantité)

Os et coquilles de mollusques

Sauces, graisses et huiles

Papier glacé

Produits d'hygiène

Produits chimiques toxiques



VOIRIE

La CCICV améliore le confort et la sûreté des routes

La Communauté de Communes met en place chaque année un programme de travaux d'entretien des voies communales afin de maintenir et d'améliorer la qualité du réseau routier.

La campagne de travaux 2024 a commencé début mai et devrait s'achever mi-juillet. 33 opérations sont planifiées cette année et concernent 24 communes. Le coût total des travaux engagés s'élève à 1 195 312,55^{€TTC} et comprend des interventions allant de 1 200^{€TTC} à 110 500^{€TTC}. Ces travaux sont programmés en concertation avec les communes tant pour le choix des sites que pour le financement. Les communes participent à hauteur de 25 % par le biais d'un fonds de concours. Ils sont également financés par l'état au titre de la DETR (266 305[€]) et par le Département de Seine-Maritime (266 305[€]).

La campagne de travaux 2024 va permettre la mise en œuvre de 5 930 tonnes d'enrobés et de 1 300 mètres de bordures, les réparations ponctuelles de la chaussée (PATA) avec l'application de 80 tonnes d'émulsions et des travaux d'enduits superficiels sur une surface totale de 25 800 m².

COVOITURAGE

Le Département de la Seine-Maritime et la Communauté de Communes Inter Caux Vexin agrandissent l'aire de covoiturage de Moulin d'Écalles

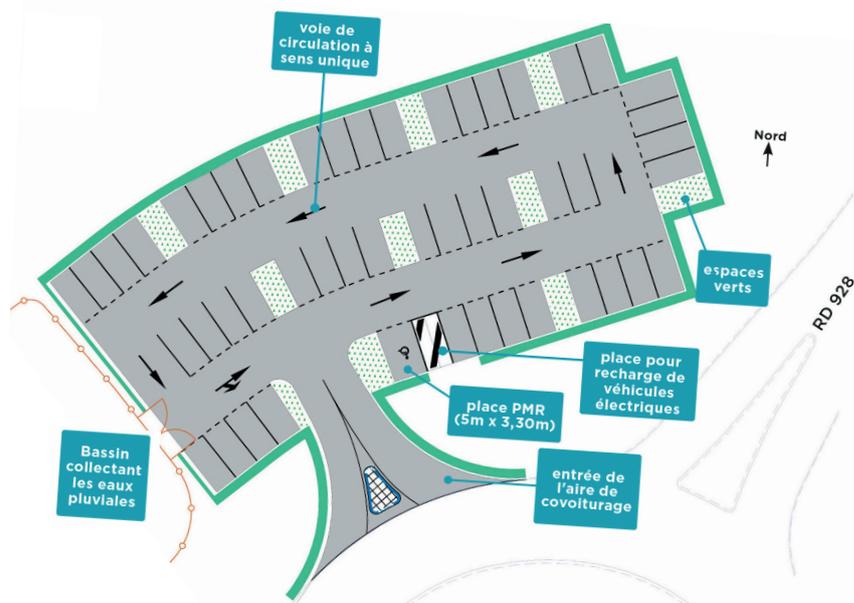
L'extension de l'aire de covoiturage actuelle, à proximité immédiate de l'échangeur avec l'autoroute A28, permettra de répondre à la demande du nombre croissant de covoitureurs. Elle offrira 49 places de stationnement sécurisées qui s'ajouteront aux 31 places de l'aire initiale, aujourd'hui quotidiennement saturée. Elle disposera d'une place à destination des personnes à mobilité réduite (PMR) ainsi que d'une place réservée pour la recharge rapide de véhicules électriques.

L'extension de l'aire de covoiturage de Moulin-d'Écalles représente un coût de 350 000 € TTC, hors éclairage public et borne de recharge.

Elle est financée par :

- La Communauté de Communes Inter Caux Vexin : 103 000 €,
- Le Département de la Seine-Maritime : 103 000 €,
- L'État au titre du Fonds vert France Nation verte : 86 730 €.

Débutés en mars, les travaux devraient durer 3 mois.



PETITE-ENFANCE

3^{ème} édition de la matinée festive

Les services de la Communauté de Communes organisent une matinée festive dédiée à la petite enfance. L'entrée est gratuite et ouverte à tous : venez découvrir les services de la Communauté de Communes et rencontrer les professionnels qui accompagnent vos enfants toute l'année autour d'animations, d'ateliers et de jeux divers.

Que vous soyez parents d'enfants de 0 à 6 ans ou professionnels de la petite enfance, nous vous attendons nombreux à Fontaine-le-Bourg le 6 juillet 2024 de 9h à 13h, salle des Tourelles.



Inter Caux Vexin finance vos covoits' quotidiens

Conducteurs, Conductrices

100€ de Prime Covoiturage*

Passagers, Passagères

Tous vos trajets offerts



*Tous pour les conducteurs uniquement. Consultez les conditions de la Prime Covoiturage sur blablablacar.com

Informations pratiques

Les déchetteries intercommunales

Buchy

du 1/03 au 30/09 :

- le lundi 14h - 18h
- le mercredi et le vendredi 9h - 12h / de 14h - 18h
- le samedi 9h - 12h / 13h - 18h

du 1/10 au 28/02 :

- le lundi 14h - 17h
- le mercredi, le vendredi et le samedi 9h - 12h / 14h - 17h

Bosc-le-Hard

du 2/05 au 31/10 :

- le lundi et le mercredi : 14h - 17h
- le vendredi et le samedi : 9h - 12h / 14h - 18h

du 2/11 au 30/04 :

- le lundi et le mercredi : 14h - 17h
- le vendredi et le samedi : 9h - 12h / 14h - 17h

Montville

du 15/06 au 15/09 :

- le lundi : 9h30 - 11h45 / 14h - 18h15
- du mardi au samedi : 8h30 - 11h45 / 14h - 18h15

du 16/09 au 14/06 :

- le lundi : 9h30 - 11h45 / 14h - 17h15
- du mardi au samedi : 8h30 - 11h45 / 14h - 17h15



Une information sur les autorisations d'urbanisme ?

Secteur Est (Buchy)

02.35.34.73.74

Secteur Ouest (Montville)

02.32.93.91.13

Une question sur la collecte des déchets ?

Service développement durable

02.35.34.73.74



Mon calendrier de collecte



La piscine André Martin - Montville
02 35 33 74 47

Période scolaire

- lundi 12h-13h15 / 16h15-19h20
- mardi 12h-13h15 / 16h45-19h20
- mercredi 10h-13h15 / 14h-20h
- jeudi 12h-13h15 / 16h45-20h
- vendredi 12h-13h15



Petites vacances

- lundi 10h30-19h30
- mardi 10h30-19h30
- mercredi 10h30-19h30
- jeudi 10h30-19h30
- vendredi 10h30-19h30

Vacances d'été

- lundi 12h-19h30
- mardi 12h-19h30
- mercredi 12h-19h30
- jeudi 12h-19h30
- vendredi 12h-19h30

Vous cherchez un mode de garde pour votre enfant ?
Être informé sur votre statut d'employeur ?

Relais Petite Enfance

RPE BUCHY

02.32.91.20.97

RPE CLÈRES

02.35.37.06.77

RPE MARTAINVILLE

02.35.23.92.33



Vous souhaitez être accompagnés dans vos démarches et vos travaux de rénovation énergétique ?

France Rénov'

02.32.08.13.10



Restez informés sur l'actualité de votre territoire

Suivez-nous sur facebook!



et pour tout :
www.intercauxvexin.fr

3 pôles de proximité à votre service

Pôle intercommunal de
BUCHY
(siège social)
252 route de Rouen
76750 Buchy
02.35.34.73.74

Pôle intercommunal de
MARTAINVILLE
190 route du Château
76116 Martainville-Epreville
02.35.23.13.37

Pôle intercommunal de
MONTVILLE
9 place de la République
CS 10025
76710 Montville
02.32.93.91.13